

## LANDES

# Ouverture du pavillon des Landes de Gascogne



EMMANUELLE FÈRE

Avec 3000 m<sup>2</sup> de surface, le pavillon de l'écomusée de la Grande Lande de Marquèze relancera l'attrait touristique du site.

Le pavillon de l'écomusée de la Grande Lande de Marquèze, à Sabres, a été inauguré fin mai. Son ouverture coïncide avec les 40 ans de l'écomusée de Marquèze – un airiel et ses bâtiments anciens visités par 3 millions de personnes. Le pavillon, de 3000 m<sup>2</sup>, vise à donner un nouveau souffle au site dont la fréquentation s'est érodée, en dotant l'écomusée d'un espace muséographique, et le territoire d'un lieu de rencontre. Le bâtiment renferme les 20000 objets de la collection de l'écomusée et une salle de conférences

de 150 places. L'opération s'inscrit dans le contrat de Plan Etat-région 2000-2006 et le programme du Feder au titre des actions en faveur de l'aménagement culturel des territoires.

### Un bâtiment haute qualité environnementale

Les agences d'architectes Bruno Mader et Tarricq Escoubet ont conçu un bâtiment haute qualité environnementale (HQE), avec la production d'énergie pour le chauffage et le rafraîchissement par une thermofrigopompe (PAC)

sur nappe. Enfin, le pavillon se caractérise par une synthèse entre architectonique contemporaine et référence locale, grâce à une peau en lames de pin maritime rétififié®. Coût global : 6,5 millions d'euros.

EMMANUELLE FÈRE ■

### Fiche technique

- **Maître d'ouvrage :** Parc naturel régional des Landes de Gascogne.
- **Maîtrise d'ouvrage déléguée :** Satef (Saint-Paul-lès-Dax).
- **Maîtrise d'œuvre :** Agence Bruno Mader (Paris), architecte mandataire ; Agence Tarricq Escoubet (Mont-de-Marsan), architecte associé.

## LOT-ET-GARONNE

# L'Etat attend les financements pour la modernisation de la RN21

► Le désengorgement de la RN21, entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, connaît une nouvelle avancée avec le lancement cet été des travaux de terrassement sur la déviation de Saint-Antoine-de-Ficalba longue de 3 kilomètres. L'entreprise Charier TP (Montoir-de-Bretagne, Loire-Atlantique) est l'attributaire du marché de 2,5 millions d'euros TTC. Dans la perspective d'une mise en service fin 2009, la Direction régionale de l'équipement va également lancer cet été la consultation des entreprises pour la réalisation des chaussées sur ce tronçon, et également sur celui correspondant à la rectification des virages de Pujols, soit sept kilomètres au total. Pour parachever la modernisation de la RN21 au nord d'Agen, l'Etat doit mettre à 2 x 2 voies trois autres sections : la déviation nord d'Agen, celle de Croix-Blanche et le créneau de Monbalen. c. w. ■

## CAHORS

# Livraison des allées Fénélon fin 2008

► L'aménagement de surface du parking des allées Fénélon, livré à la fin de l'année, constitue l'essentiel des travaux programmés en 2008 par Cahors, qui a inscrit 7,8 millions d'euros de dépenses réelles d'investissement dans son budget primitif. Les travaux, estimés à 3 millions d'euros, vont mettre au jour les vestiges archéologiques et réduire le nombre de places de parking de 450 et 384. Le foyer des jeunes travailleurs, confié en maîtrise d'ouvrage déléguée à la SA HLM Polygone d'Aurillac (Cantal), va également être revu (coût prévisionnel : 5,6 millions d'euros HT). Par ailleurs, la ville programme d'ici à l'été des consultations, notamment pour améliorer et augmenter la capacité de traitement des eaux usées sur le réseau nord de la commune (coût : 2 millions d'euros). c. w. ■

## BÉARN

# L'autoroute Pau-Oloron encore recalée

L'histoire commence en 1990... « Presque vingt ans d'études, de concertation, de réunions, d'ajustement du tracé et des ouvrages d'art, pour s'entendre dire aujourd'hui que le projet n'est plus acceptable dans le cadre du Grenelle de l'environnement », proteste Jean-Michel Guillot, président de Béarn-Adour-Pyrénées, association qui milite en faveur du désenclavement du département des Pyrénées-Atlantiques.

Retour en arrière : en novembre 1990, au titre de l'amélioration des liaisons entre la France et l'Espagne, le gouvernement inscrivant la liaison Pau-Oloron au Schéma directeur routier national sous la forme d'une autoroute concédée. En avril 1994, Bernard Bosson, à

l'époque ministre des Transports, arrête le fuseau des 1000 mètres. En 1996, la bande d'étude des 300 m est approuvée, puis confirmée le 13 janvier 1998 par décision ministérielle.

### Deux voies de circulation

Le projet (330 millions d'euros) consiste à réaliser une autoroute concédée de 24 km à 2 voies de circulation, avec crènaux de dépassement (décision ministérielle du 5 octobre 2006). La concertation publique est bouclée, les études d'avant-projet sommaire sont finalisées (2007). Les élus sont confiants. Début 2008, le projet cale. Au nom de l'Etat, le préfet des Pyrénées-Atlantiques réclame,

dans le cadre des Programmes de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI) que le projet soit mis en cohérence avec les conclusions du Grenelle de l'environnement. Difficile à avaler pour ceux qui avaient déjà suivi la consigne d'une « intégration environnementale exemplaire ».

Il y a quelques jours, le gouvernement a finalement tranché : la liaison autoroutière Pau-Oloron est définitivement abandonnée. La balle est maintenant dans le camp des collectivités – conseil général des Pyrénées-Atlantiques et conseil régional d'Aquitaine – qui vont devoir prendre le dossier en main et faire de nouvelles propositions d'aménagement. FLORENCE ELMAN ■